

Paris, le 13 octobre 2020

NOTE AUX RÉDACTIONS

**Sophie CLUZEL, Secrétaire d’État auprès du Premier Ministre chargée des Personnes handicapées, et Dominique BUSSEREAU, Président de l’Assemblée des Départements de France et Président du Conseil départemental de Charente-Maritime, seront jeudi 15 octobre au Conseil départemental de Charente-Maritime, à La Rochelle, pour présider le premier comité de gouvernance stratégique de lancement de la *Feuille de route MDPH 2022*.**

Dans le cadre de la Conférence nationale du handicap, le 11 février 2020, a été signé à l’Élysée un engagement inédit avec Dominique Bussereau, Président de l’Assemblée des Départements de France, pour améliorer le service public fourni par les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) et ceci, de façon équitable sur l’ensemble des territoires. Cet engagement est le fruit de plus de deux ans de travail, qui vient aujourd’hui trouver sa pleine concrétisation.

*La Feuille de route MDPH 2022* a pour ambition de simplifier durablement le quotidien des personnes et réduire les disparités territoriales afin de permettre à chaque usager d’obtenir un accès aux droits de qualité, simple, rapide et équitable, en s’appuyant sur un ensemble de projets incluant la création du baromètre MDPH qui constitue également un puissant levier d’action visant à répondre à un objectif inédit de transparence vis-à-vis des personnes en situation de handicap et de leurs familles et à créer une dynamique positive entre les territoires.

**Déroulé prévisionnel**

**12h30 -** **Déplacement en Charente-Maritime :**

→ Échanges avec des travailleurs handicapés à l’Etablissement et service d’aide par le travail (ESAT) de Marlonges de l’ADEI-17
*(Périgny)*

**14H30 - Comité de gouvernance stratégique du lancement de la *Feuille de route MDPH 2022 :***

→ Comité de gouvernance stratégique présidés par Sophie CLUZEL, Secrétaire d’État auprès du Premier Ministre chargée des Personnes handicapées, et Dominique BUSSEREAU, Président de l’Assemblée des Départements de France (ADF) et Président du Conseil départemental de Charente-Maritime, avec la participation de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), de la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP), de l’association des directeurs de MDPH, de représentants du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), de représentants associatifs ainsi que de plusieurs élus.

→ Publication du Baromètre des MDPH
*(La Rochelle)*

**ACCRÉDITATIONS**

pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

**Contacts presse**

Cabinet de Sophie CLUZEL

seph.communication@pm.gouv.fr

Merci de vous munir d’un masque et de respecter les gestes barrières lors du déplacement.